

Thérondels infos

2025

Le bulletin municipal



Thérondels

CARLADEZ - AVEYRON





Le mot du Maire

2024 est une année d'équilibrage budgétaire pour la commune de Thérondeles. En effet, de multiples travaux sont prévus en 2025 : lotissement, chaudière de l'école, aménagement de parkings à Laussac, rénovation de voirie à Doux-Albats, construction d'une ombrière photovoltaïque. Hormis l'ombrière, seul projet pour lequel nous avons prévu un emprunt qui s'autofinancera, tous les autres projets vont être réalisés sur fonds propres.

Il était donc nécessaire d'avoir un budget serein. Pourtant, un débat s'est invité lors du vote des taux d'imposition. En effet, la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène a proposé un pacte fiscal et financier pour accompagner les communes du territoire les plus en difficulté financière. L'objectif initial était le partage des richesses de certaines communes du territoire entre toutes les communes. Finalement, la communauté de communes a opté pour une autre stratégie : l'augmentation de 3% du taux d'imposition sur le foncier bâti, qui implique une augmentation du foncier non bâti de 3,81% ; et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires passe de 9,45% à 17,11%. En contrepartie, la communauté de communes a invité les communes à baisser leur taux d'imposition, de 3% sur le foncier bâti, et s'engageait à compenser les pertes de recettes pour les communes dont les taux d'imposition sont supérieurs à la moyenne du territoire. En effet, les taux d'imposition sont naturellement les plus faibles dans les communes les plus riches. À l'inverse, une commune comme Thérondeles a peu de ressources en dehors de l'imposition. Les recettes supplémentaires obtenues par la communauté de communes ont été ensuite réparties comme suit :

- ◆ versement d'une attribution aux communes pour compenser la perte de recettes, pour les communes ayant un taux d'imposition supérieur à la moyenne du territoire ;
- ◆ versement d'une dotation de « solidarité » communautaire en fonction des caractéristiques des communes, qui se monte à 15 598 € pour la commune de Thérondeles ;
- ◆ le restant étant conservé par la communauté de communes pour financer ses dépenses.

La commune de Thérondeles s'est opposée à cette proposition, plus d'un point de vue moral que financier ; en effet, elle estime qu'un impôt prélevé sur le contribuable n'a rien de solidaire. Un partage des ressources des communes les plus riches, comme accepté par une commune du Carladez, et comme proposé au début de la réflexion, répondait beaucoup mieux à l'objectif initial de solidarité. En effet, le potentiel financier par habitant varie de 1 à 6 entre la commune la plus pauvre et la commune la plus riche.

Sur le plan fiscal, la commune de Thérondeles a néanmoins fait le choix de baisser ses taux d'imposition, conformément au pacte fiscal, pour ne pas pénaliser le contribuable, qui subit déjà la traditionnelle augmentation des bases d'imposition dictée par Bercy. Encore une fois, un effort est demandé aux communes, qui ont obligation de voter un budget en équilibre.

Dans un premier temps, la commune avait envisagé de refuser la dotation de « solidarité » communautaire, mais ce n'est pas possible. Ce montant a donc été proposé pour la réalisation de l'entente culturelle du Carladez.

Cette entente devrait englober un large champ de compétences : en partant des sentiers de l'imaginaire, tout en passant par les associations communales et intercommunales, sans oublier le maintien, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine, pour aller jusqu'à une salle culturelle en Carladez.

Il m'est impossible d'écrire cet édit sans exprimer mon point de vue sur l'entente du Carladez. Chaque commune, chaque élu, a eu la possibilité de s'exprimer ; il en ressort unanimement la volonté de mutualiser nos six communes. Un mouvement vers lequel nous devons tendre pour maintenir et développer nos services, pour avoir une meilleure organisation, un partage des ressources, une autonomie renforcée avec une participation collective ; une démarche évidente quand seul on ne peut lutter.

C'est dans cet esprit que Violette et Florine ont été embauchées par les six communes, en service civique pour une durée de huit mois, en partenariat avec l'association InSite, représentée par Camille PLAGNARD, et accompagnées par Fannie TUAILLON de l'office de tourisme. Leur mission est de donner un nouveau souffle à l'animation des Sentiers de l'imaginaire tout au long de l'année, et à la communication entre les associations qui s'en occupent. En effet, les Sentiers sont un intérêt touristique du Carladez, enviés par beaucoup ; une identité touristique évidente que les six associations entretiennent, valorisent, grâce à leurs bénévoles.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et agents qui m'entourent tout au long de l'année, sans qui rien ne serait possible, sans oublier les multiples associations qui font résonner la vitalité de Thérondeles.

**Vous souhaitant à toutes et à tous
une excellente année 2025 !**



Le Maire, Jean-Michel GUIMONTHEIL



Le Code de l'urbanisme encadre l'aménagement du territoire, les constructions et les travaux sur bâtiments.

Urbanisme

Il est essentiel pour les particuliers de connaître et de se conformer à ces règles pour réaliser leurs projets dans le respect de la loi, de l'environnement et du patrimoine qui concourent au charme et à l'attractivité de nos villages.

Pour réaliser un projet immobilier ou bien des travaux sur un bâtiment existant en modifiant l'aspect extérieur, il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

Pour ce faire, le code de l'urbanisme prévoit plusieurs types d'autorisations, en fonction de la nature et de l'importance du projet :

- **le permis de construire** est requis pour les constructions nouvelles, les extensions ou les surélévations de bâtiments existants, ainsi que pour certains changements de destination (par exemple, transformer un local commercial en logement). Il est délivré sous réserve du respect des règles d'urbanisme applicables ;
- **la déclaration préalable** concerne les travaux qui ne nécessitent pas de permis, mais qui doivent faire l'objet d'une information préalable des autorités, comme les clôtures, les piscines non couvertes ou les modifications mineures de façade (changement ou ouverture de fenêtres, réfection de toiture, ravalement de façade...).

Des sanctions civiles, pénales et administratives sont prévues en cas de non-respect des règles d'urbanisme ou des autorisations délivrées. Parmi les principales sanctions figurent :

- **l'annulation** de l'autorisation accordée ;
- **la démolition** ou la remise en état du terrain en cas de construction sans permis ou non conforme au permis, si la régularisation n'est pas possible ;
- **l'amende** pour les infractions aux règles d'urbanisme constatées par les agents assermentés (gendarmerie, Maire...).

Pour éviter ces sanctions, il est impératif de respecter scrupuleusement les règles d'urbanisme applicables à votre projet.

Sommaire

La Vie Municipale

PAGES 4 à 9

La Vie de l'École

PAGES 10 à 11

La Vie à Thérondels

PAGES 12 à 15

La Vie des Associations

PAGES 16 à 19

Infos Pratiques

PAGE 20

À votre Service

PAGE 21

La bibliothèque
à 15 ans

PAGE 22

État civil

PAGE 23

Les budgets votés pour 2024 sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget communal :	729 332,62 €	570 406,75 €
Budget assainissement :	98 270,36 €	77 020,14 €

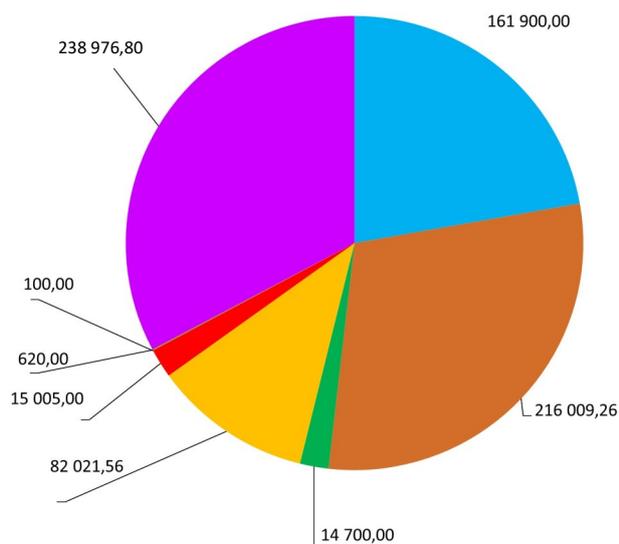
Comme évoqué dans l'édito, le budget 2024 a pris en compte le nouveau Pacte financier et fiscal voulu par la communauté de communes. La baisse des recettes fiscales de la commune ayant été compensée par la communauté de communes, le budget reprend les équilibres établis les années précédentes.

Concernant les investissements, l'objectif a été cette année de pouvoir finaliser notamment les travaux de réhabilitation thermique des appartements communaux situés à la Résidence 1948 et au-dessus de la mairie.

Les élus ont également fait le choix de préparer le budget 2024 en orientant de manière anticipée des crédits nécessaires à la

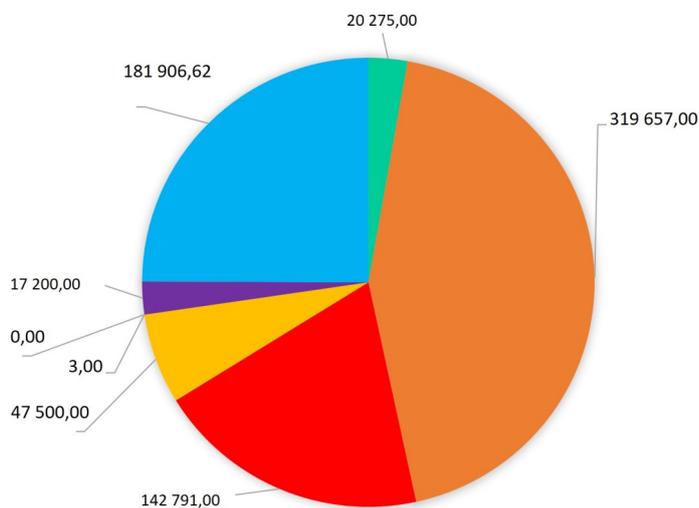
Budget de fonctionnement 2024 : dépenses

- Virement à la section d'investissement (32,8%)
- Charges de personnel (29,6%)
- Charges à caractère général (22,2%)
- Subventions et indemnités (11,2%)
- Charges financières (2,1%)
- Atténuation de produits exceptionnels (2%)
- Dotations aux amortissements (0,1%)
- Charges exceptionnelles (0%)



Budget de fonctionnement 2024 : recettes

- Impôts et taxes perçus (44%)
- Résultat exercices antérieurs (25%)
- Dotations de l'État (20%)
- Loyers (6,5%)
- Produits des services (fermages, cantine, garderie...) (3%)
- Remboursement frais de personnel (2%)



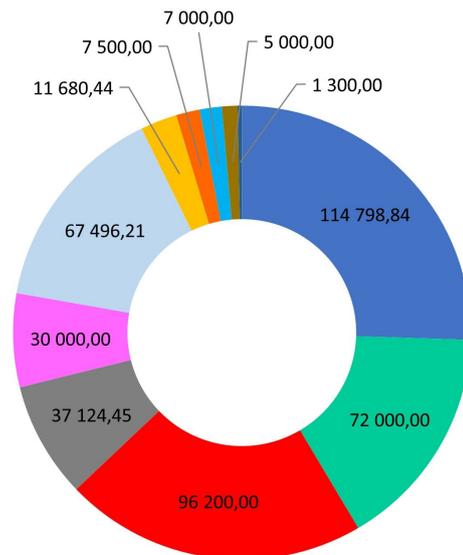
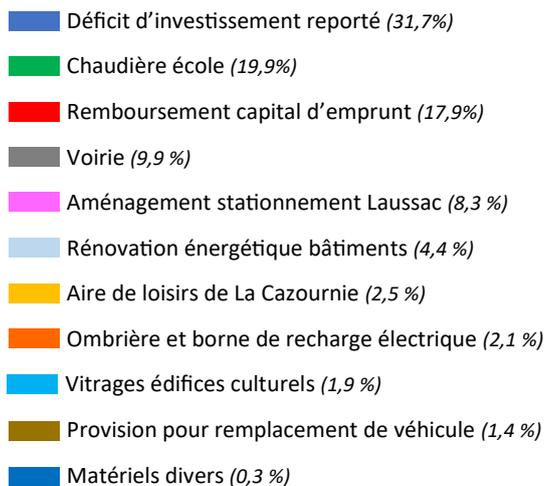
réalisation d'opérations qui vont débiter en 2025 : réalisation d'un nouveau lotissement, changement de la chaudière de l'école, aménagement de parkings supplémentaires à Laussac ou construction d'une ombrière photovoltaïque au stade.

Pour ce qui est du fonctionnement, le budget a permis de renouveler les crédits alloués à l'entretien des bâtiments et des chemins ou à la rénovation de la voirie communale. Comme l'an dernier, un secteur a été priorisé pour une rénovation de la chaussée sur le hameau de Frons et la route de la Cazournie. En 2025, il est envisagé de flécher ces crédits

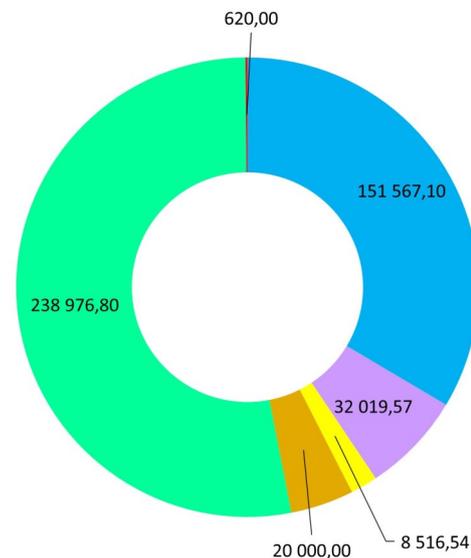
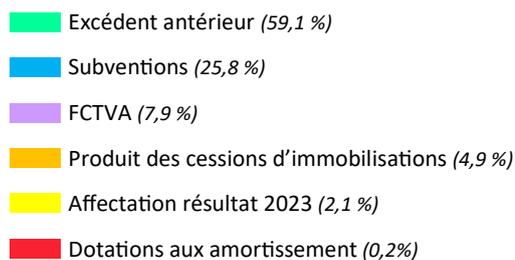
sur le village de Doux-Albats.

Par ailleurs, concernant l'assainissement, il est à noter que le budget arrive à l'équilibre sans participation du budget principal. Comme les années passées, ceci est le fruit du travail réalisé sur l'entretien de la station d'épuration, de sa très bonne gestion et de la collaboration au quotidien avec les équipes dirigeantes de notre coopérative laitière. Cet équilibre constitue une avancée importante en vue du transfert à l'horizon 2026 de cette compétence à la communauté de communes.

Budget d'investissement 2024 : dépenses



Budget d'investissement 2024 : recettes



Commission aménagement rural et agricole

Retour sur l'année 2024 et projets pour 2025

Rénovation énergétique : du nouveau à la mairie

Dans le cadre de la rénovation énergétique, le bâtiment de la mairie s'est vu équiper de nouvelles portes en bois plus isolantes posées par la SARL Comby.

Un coup de neuf pour cette bâtisse dont la rénovation datait de 1998.

C'était la dernière étape de ce programme de rénovation énergétique des bâtiments, soutenu par l'État et la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène.



Loi Anti-Gaspi : la commune agit

Pour répondre à la loi Anti-Gaspi qui fixe au 1^{er} janvier 2024 la généralisation du tri des biodéchets pour toute la population, la Mairie a mis en place un composteur offert par le SMICTOM.



Situé dans l'ancienne aire de jeux à côté de l'école, il est utilisé pour les biodéchets de l'école et reste à disposition des habitants de la commune.

Lotissement des frênes



Comme annoncé en 2023, la commune a pour projet la création d'un lotissement sur le terrain dit Lavigne. L'ambition du conseil municipal étant de répondre à la demande de logements dans la commune.

Le projet d'étude de six mois étant terminé, la première tranche des travaux débutera courant 2025.



Elle comprendra la création de quatre maisons de type HLM disponibles à la location ou en accession à la propriété (*construites par Aveyron Habitat*) et quatre lots à bâtir vendus par la commune.

Commission développement économique et social

Retour sur l'année 2024 et projets pour 2025

Du nouveau sur le Sentier

Cette année le sentier de l'imaginaire a vu arriver trois peintures réalisées par Claudie DELCHER.

Ce taureau accompagné de deux vaches grandeur nature ont pris place en juillet 2024 à la Cazournie. Cette belle initiative de l'association du petit patrimoine a permis de continuer l'embellissement de notre beau Sentier, avec le soutien de la Caisse Locale du Crédit Agricole.



Théronnels devient branchée

Elle a intrigué beaucoup de monde lors de son installation. Cette borne de recharge pour voitures électriques mise en place sur la place des tilleuls doit être mise en service début janvier 2025, avec le concours du SIEDA.

Cette installation contribue au souhait de la commune d'être éco-responsable et d'apporter un maximum de services aux habitants ainsi qu'aux touristes qui viennent découvrir notre beau village.



Stationnement supplémentaire à Laussac



La presqu'île de Laussac, lieu touristique du Nord-Aveyron, attire toujours plus de monde l'été. Cette affluence entraînant des problèmes de stationnement, la commune a décidé de créer de nouvelles places de parking.

Les travaux seront réalisés à l'automne 2025.

Commission travaux

Retour sur l'année 2024 et projets pour 2025

Théroudels se fait une beauté pour l'été

Cette année le bourg de Théroudels s'est fait une beauté avant la foire de printemps.

Les caniveaux ont été nettoyés et désherbés grâce à l'utilisation d'une balayeuse pilotée d'une main de maître par le second adjoint Laurent TARRISSE.



Infos routes communales

Cette année, la rénovation des voiries a continué avec les routes de la Cazournie et de Frons.

Par ailleurs, un revêtement bicouche a été réalisé par l'entreprise SOULENQ au Bousquet permettant de combler des nids de poules et de limiter la détérioration des voies.

Ces réalisations ont été possibles grâce au soutien financier de l'État et de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène.

Les routes de Doux-Albats sont les prochaines sur la liste.



L'ombre des sapins laisse place au photovoltaïque

Cette année les sapins situés en bordure du Sentier de l'imaginaire ont été coupés par l'entreprise SOULENQ.

Cette coupe a été réalisée dans le but de répondre à une incitation de l'État envers les collectivités : à savoir produire 20% de l'énergie consommée par la commune.

Après plusieurs études menées afin de trouver la solution la plus adaptée, il en est ressorti que l'installation d'une ombrière aux abords du terrain de football serait la plus judicieuse.



Ce projet, coordonné par le SIEDA, représente une installation de 130 kWc, dont la production neutralisera 52% de la consommation électrique de la commune. Le surplus de production sera vendu à EDF.



Commission enfance, jeunesse et communication

Retour sur l'année 2024 et projets pour 2025



Toujours plus nombreux !

Cette année encore, l'école de Thérondeles a vu arriver de nouveaux élèves.

Lucie, Lucien et Lou pour la petite section, Laël en grande section, Lucia en CE1, Yanis en CM1 et Lilas en CM2.

Afin de faire face à cette affluence de petites têtes blondes et brunes, un demi-poste a été accordé à l'établissement. Ainsi les enfants de CM1 et CM2 ont pu accueillir Christine MOISSET qui intervient les mardis et jeudis dans leur classe permettant une meilleure prise en charge des enfants et une facilitation du travail des enseignantes.

L'aire de jeux de la Cazournie sort de terre



Les enfants l'attendaient avec impatience ! Ils ont assisté avec assiduité à la création de l'aire de jeux de la Cazournie !

Après plusieurs week-ends de travail, les parents d'élèves, les jeunes du conseil municipal des jeunes et la commune peuvent se féliciter de voir sortir de terre ce lieu où petits et grands pourront se retrouver pour faire du vélo, de la pétanque, glisser sur les toboggans, grimper ou faire de la balançoire.



Merci à tous pour la réalisation de ce projet soutenu par le Département, la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène, le Crédit Agricole et de multiples donateurs.



[Vie de l'École]

Atelier décorations de Noël avec l'APE



Une année olympique avec l'USEP !!!



Sortie vélos Lacroix / Vallon



Visite du parc animalier d'Ille-et-Vilaine



[Vie de l'École]

Rencontre avec les insectes à Micropolis



Vive les vacances!!!



Partie de pêche à Lacroix-Barrez



Un invité de marque à l'école



Halloween de l'APE,
les petits monstres
au rendez-vous



Les p'tits ma

Contes et légendes sur le
Sentier de l'imaginaire





Mise à l'honneur de la médaille
reçue par la Coopérative
fromagère de Thérondels



LE THÉRONDEL
au lait
Fabriqué dans la fromagerie
de Thérondels, ce fromage
est apprécié pour une saveur et
une texture originales.
Il est produit à partir de
lait collecté sur les 18
fermes adhérentes de la
coopérative.
Les vaches sont
élevées en plein air,
et emballées
dans des boîtes
en carton.



Fêtes nocturnes



Les 100 ans
de Maria VEYRES
née TARRISSE



Démonstration de quilles au
maillet par l'Argence Sport
Quille au Maillet (ASQM)

La foire de printemps, des producteurs toujours au rendez-vous



Dès l'ouverture de la foire, les visiteurs se réunissaient autour de nombreux exposants, maraîchers, exposition de vieux et de nouveaux tracteurs, et un petit nouveau : un élevage bio du Cantal venu proposer des poules pondeuses et des poules d'ornement. Une journée tout en couleurs et en bonne humeur, faisant la promotion de tout un territoire.

24 animaux étaient exposés par plusieurs élevages, dont 13 Limousines et 11 Aubracs.

Les organisateurs tiennent à remercier les acheteurs, fidèles au rendez-vous de la foire : la boucherie Conquet, la boucherie Grialou.

Cette année, une animation était proposée aux enfants, grâce à la participation d'une conteuse en lien avec le Sentier de l'imaginaire.

Enfin, avant de terminer cette journée par un repas sous les tilleuls préparé par la Maison Grialou, les organisateurs ont tenu à mettre en avant deux entreprises fidèles à la foire : la Coopérative Fromagère de Thérondels, avec l'appui de la Mairie, pour les prix reçus lors du concours des fromages d'Espalion et du concours général à Paris ; et enfin, M. et Mme MEYNIEL de Pons, qui, même lorsque la foire était en sommeil, continuaient de venir autour du 20 mai à Thérondels proposer leurs produits.



Festivités tout l'été

Chaque vendredi soir durant les mois de juillet et août, locaux, vacanciers et gens des communes alentours ont pu, cette année encore, se réunir sous les tilleuls afin de profiter des longues soirées d'été.

Au programme, dégustation de produits régionaux et musique, le tout dans une ambiance des plus conviviale.

La vingtaine de producteurs locaux, ainsi que les bénévoles ont contribué à une fréquentation toujours plus importante, avec certains soirs plus de 600 participants. C'est le 6 septembre qu'a eu lieu le dernier marché nocturne qui a connu une belle affluence. Ces soirées qui sont des moments conviviaux permettent l'animation du village.



À l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Le 4 août, c'était le village de Ladinhac qui était à l'honneur avec sa journée festive qui débuta par une messe suivie d'un verre de l'amitié. Comme chaque année, petits et grands ont pu partager une après-midi de jeux et de détente dans la joie et la bonne humeur. Le concours de pétanque ayant attiré une vingtaine d'équipes tout comme le traditionnel lancer de pantoufle.

L'association de sauvegarde du petit patrimoine de Ladinhac souhaite remercier tous les bénévoles qui se sont investis lors de cette journée et qui ont permis à tous les habitants de rire et papoter.



15 août : de la nouveauté au programme



La météo pluvieuse n'a pas eu de prise sur le moral des troupes.

Les festivités ont débuté, comme tous les ans, par la traditionnelle belote qui a réuni 62 équipes. Le lendemain, bien que la pluie se soit invitée, une cinquantaine de 4x4 et SSV prirent le départ d'une belle randonnée, puis les plus courageux ont pu "taquiner le petit".

Durant le déroulement de ces manifestations les bénévoles se sont remonté les manches afin que l'aligot géant ait quand même lieu. Et c'est à la salle des fêtes que le repli a eu lieu, réduisant le nombre de participants mais n'entachant pas la bonne humeur de la soirée grâce à un DJ venu mettre le feu sur la piste de danse.

Jeudi 15 fut le jour de la trêve pluvieuse, permettant aux lève-tôt de se régaler avec les tripoux des tontons et aux fines gâchettes de se rendre au ball-trap organisé par la société de chasse.

L'après-midi, 10 équipes ont pu s'affronter sous les tilleuls lors de l'inter-village. Sportivité, bienveillance et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des spectateurs et des participants.

En soirée, le couscous servi sous les tilleuls était animé par le groupe "Duo de la colline", permettant de patienter en attendant la retraite aux flambeaux qui conduisait le public jusqu'à la Cazournie pour clôturer ces festivités avec un feu d'artifice.



Marché de Noël : les exposants ont répondu présent

Dimanche 22 décembre : pluie et rafales de vent au dehors mais chaleur et bonne humeur à l'intérieur

Bien que la météo ne soit pas de la fête, le marché de Noël, organisé par le comité des fêtes en partenariat avec l'association des parents d'élèves, a tenu toutes ses promesses cette année encore. Une vingtaine de stands s'étaient installés dans la salle des fêtes.

Entre pâtisseries, produits fermiers locaux, pulls et sacs à mains, bijoux fantaisies, objets en bois et décorations de Noël en tous genres, tout était réuni afin de permettre aux visiteurs de finir leurs achats de Noël



Une fois les emplettes terminées, ils purent déguster crêpes et cookies autour d'un bon vin chaud ou d'un chocolat chaud servi par les parents d'élèves.

Les petits n'ont pas été oubliés avec la déambulation du Père Noël venu leur offrir des chocolats avant de préparer sa tournée.

L'association des parents d'élèves de Thérondels

Encore une belle année pour l'association des parents d'élèves de Thérondels, riche en événements tels que la randonnée nocturne, la soirée tartiflette déguisée, le carnaval du Carladez à Lacroix-Barrez, la balade imaginaire mettant à l'honneur notre Sentier et le traditionnel quine de l'école sous les tilleuls. L'année 2024 s'achève avec une super chasse aux monstres pour Halloween et l'incontournable marché de Noël le dimanche 22 décembre.

Le début de l'année 2025 sera marqué par le retour de la rando des réchauffés qui, cette année, sera au profit de la Ligue contre le cancer ; puis début mars aura lieu le carnaval du Carladez sur le thème de l'eau. Les enfants attendent aussi avec joie l'inauguration de leur aire de jeux en 2025 et l'association tient à remercier les nombreux donateurs, financeurs publics et privés sans qui rien n'aurait été possible.

Le bureau de l'APE



Le comité des fêtes

Un bilan positif pour cette année 2024, autant financier que moral. Cela a pu permettre l'achat de nouvelles tables, la conception de pancartes publicitaires pour la fête du village, la création de mange-debout, le renouvellement des décorations pour la fête.

Comme chaque année, plus d'une dizaine de manifestations ont été organisées avec en nouveauté une soirée feu de la Saint-Jean ainsi que des jeux inter villages lors de la fête patronale.

Toutes ces manifestations ont connu une grande fréquentation, ce qui permettra de les reconduire en 2025.

Le comité des fêtes espère vous retrouver en 2025, avec au programme marchés nocturnes, fête patronale, soirée feu de la Saint-Jean ...

Pour cette première année, le nouveau bureau du comité souhaite remercier tous les bénévoles, les agents municipaux, la mairie et son conseil, les artisans et commerçants pour leur aide tout au long des manifestations.

Noémie RICHARD, Présidente





Ciel en Carladez



Une grande avancée pour l'association avec la motorisation du télescope, un projet qui a pu aboutir grâce aux municipalités, à la caisse régionale du Crédit Agricole mais aussi à plusieurs donateurs. Grâce à cet équipement, admirer un objet céleste sera chose plus aisée et de meilleure qualité. Le deuxième télescope a, lui, pris place à l'extérieur.

La météo étant au rendez-vous pour la nuit des étoiles, les bénévoles ont pu accueillir 250 personnes en trois soirées divisés en quatre groupes. Ce succès vient également du précieux support de l'Office du tourisme de Mur-de-Barrez que nous remercions.

Enfin l'association a été sollicitée par l'université de Grenoble pour la mise en place de capteurs sismiques dans le Massif Central afin de comprendre la formation des fameux volcans d'Auvergne. Cette installation a eu lieu le 2 octobre, pour une étude qui durera trois ans.

Nous rappelons que l'observatoire est ouvert toute l'année. Alors à bientôt...

Bertrand WEYDERT, Secrétaire



Les ailes du Carladez

L'année qui s'achève s'est révélée compliqué pour nos associations. À savoir que la météo pluvieuse du printemps, d'une partie de l'été et de l'automne n'a pas favorisé nos activités de pleine nature. Tout de même, notre fête du club a pu avoir lieu le 20 juillet, rassemblant une centaine de personnes pour le repas, et nous a permis de faire découvrir à de nombreux participants notre beau ciel du Carladez, en ULM. Le pilote d'hydravion, aussi présent, a proposé ses services à quelques privilégiés qui ont pu amerrir au lac du barrage. Autre satisfaction : quatre nouveaux membres ont rejoint l'association, et commencé leur formation de pilote, portant l'effectif à 21 membres. Aussi, afin d'assurer les formations et les vols des adhérents, le club se porte acquéreur d'un nouvel appareil. Il est prévu de l'équiper pour permettre de former des pilotes en situation d'handicap.

Ayant du interrompre la saison estivale, pour cause d'incapacité physique, les Montgolfières n'ont pu prendre leur envol. Marquant ainsi, une année blanche pour cette activité. En souhaitant pouvoir à nouveau colorer notre ciel en 2025...

Restant à votre disposition, pour toutes vos demandes. 0611818850.

Les Ailes et les Montgolfières du Carladez vous souhaitent une belle et bonne année 2025.

Bernard BOUSSAGOL





Vallée du Siniq Football Club



Pour motiver les licenciés et renforcer l'esprit d'équipe, le club a décidé d'offrir, en plus des sacs de l'année dernière, un pull à tous ses membres. Cependant, dans une tentative de composer avec un effectif limité pour les matchs, le club a enfreint les règles en faisant jouer des joueurs non licenciés. Cette décision a entraîné une lourde sanction : trois licenciés ont été suspendus pour le reste de la saison, suite à une plainte déposée par le FC Labrousse.

Face à cette situation délicate, le club a pris la décision de se mettre en sommeil pour le reste de la saison. Toutefois, pour maintenir l'engagement et l'enthousiasme parmi les membres, la Vallée du Siniq a décidé d'organiser des matchs amicaux mensuels, ouverts à toutes les personnes désireuses de rejoindre l'équipe. Ces matchs visent à motiver de nouveaux licenciés pour la saison prochaine.

Malheureusement, en raison de cette période de sommeil, le quine annuel de fin d'année a dû être annulé. Les dates des matchs amicaux seront annoncées sur la page Facebook du club, et toutes les personnes intéressées à participer sont invitées à prendre contact avec nous.

Nous espérons rassembler suffisamment de personnes en septembre afin de repartir pour la prochaine saison avec un effectif serein et dynamique. Un grand merci à tous nos bénévoles et à nos fidèles supporters pour leur soutien indéfectible !

Ensemble, faisons vivre la passion du football à la Vallée du Siniq !



Cinémur



L'association a renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale de janvier 2024. Tony HERBERT et Max WASTON ont quitté leur place de président et vice-président après de nombreuses années de services, notamment sur la partie technique. Nous les en remercions, sans eux, l'offre cinématographique ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

L'association composée d'un nouveau bureau avec Mathilde MASBOU, Alain DELMAS, Danièle SÉVIGNÉ, Élodie DEJOU et Lydie ROCAGEL a vu arriver de nouveaux bénévoles au cours de l'année.

Le fonctionnement reste inchangé avec trois séances hebdomadaires toute l'année ainsi qu'une séance par mois pour la Croix Rouge et une pour les Aînés. Enfin, chaque trimestre une séance réservée aux écoles du Carladez et au Collège.

En 2024 plusieurs soirées spectacles ont eu lieu.

Notre équipe de bénévoles vous attend pour vous faire participer à l'aventure et faire vivre le cinéma.





L'association de restauration du petit patrimoine

En 2024, l'association a continué son travail sur le Sentier de l'imaginaire par plusieurs actions dont l'entretien avec les services de la commune.

Le partenariat avec l'école, toujours d'actualité, a permis la création d'un jeu de dominos sur le thème de la chaîne alimentaire, qui sera mis en place à l'aire de loisirs de la Cazournie.

La conteuse Nounette est intervenue quatre fois sur le Sentier, lors de la foire du 18 mai, durant la fête organisée par l'association des parents d'élèves mais aussi deux fois durant le mois d'août.

Grâce au partenariat avec la caisse locale du Crédit Agricole du Carladez, trois peintures réalisées par Claudie ont été exposées sur le mur de la fontaine du « pompét ». Un succès pour ces deux belles vaches et ce taureau grandeur nature.

Toujours dans un mix sentier-patrimoine, des balades sur le Sentier avec les estivants du camping de la Source ont été organisées les mercredis de juillet et août avec visite du musée d'Antoine, de la coopérative de Thérondels et de l'église de Thérondels, où de nouveaux panneaux explicatifs ont été mis en place.

Paul MESTRE

Le club des tilleuls

Durant l'année 2024, les 94 membres de l'association ont pu participer à de nombreuses activités telles que la traditionnelle galette de début d'année, des repas (à Lavastrie, à Sainte-Geneviève-sur-Argence, une choucroute à Thérondels...), des spectacles (Holiday on Ice et les chanteurs d'Olt), un voyage interclubs du Carladez en Espagne, sans oublier l'animation pétanque du vendredi sous les tilleuls à la saison estivale.

La programmation 2025 sera elle aussi bien remplie avec le ou les longs voyages mis en place par l'interclubs, des voyages en association avec le club des amis de Brommat afin de faciliter le remplissage des cars.

Un grand merci à toutes les bonnes volontés pour les questions matérielles ainsi qu'à tous les membres du conseil qui, par leur assiduité, font vivre le club tout au long de l'année.

Jean-Claude LAFFON, Président.





pour un passage à la fibre en douceur



D'ici 2030 le réseau cuivre national prendra fin; pour anticiper cette fermeture un passage à la fibre en anticipé est conseillé.

Que vous soyez connecté ou non, les fournisseurs d'accès ont forcément l'abonnement qui vous convient :

- des offres avec uniquement le téléphone fixe,
- des offres pour les personnes à faibles revenus,
- ou, pour les plus connectés, les offres avec internet, TV et téléphonie.

Tout le monde peut trouver ce dont il a besoin.

Une fois votre choix fait, il vous suffit :

- ξ de prendre contact avec un fournisseur d'accès internet de votre choix afin de souscrire un abonnement fibre,
- ξ de convenir d'un rendez-vous avec un technicien.

**LA FIBRE EST À THÉRONDELS
GRÂCE À ALL'FIBRE !**

**50 €
E - CHÈQUES
CADEAUX**

**POUR TOUTE PREMIÈRE
SOUSCRIPTION À UNE
OFFRE FIBRE
(QUELQUE SOIT L'OPÉRATEUR COMMERCIAL DE
VOTRE CHOIX)
RÉALISÉE ENTRE
LE 20/01/2025
ET
LE 20/02/2025 INCLUS ***

**ALL FIBRE
AVEYRON LOT LOZÈRE - ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS**

Offre fibre réservée aux habitants de la commune de Thérondels (12 600) qui remplissent le formulaire: <https://forms.gle/ASNjNtziqvPGI48>
1 seule demande par foyer. 50 € en E-chèque cadeaux glady (liste des enseignes acceptant les chèques cadeaux glady disponibles sur le site: <https://www.glady.com/enseignes/enseignes-30jours/enseignes-30jours.html>)
Les E-chèques sont disponibles sous 24h.

Depuis l'annonce de la fin du cuivre des démarches abusives de la part d'entreprises peu scrupuleuses se développent.

Ne vous fiez pas à leur discours urgent et alarmiste, la coupure de votre accès via le cuivre n'aura pas lieu du jour au lendemain : chaque opérateur prévient ses clients, bien en amont.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.



Numéros utiles

MAIRIE

5 rue de la Mairie / 05 65 66 02 62
Accueil du public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 9h à 12h
accueil-mairie@therondels.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

5 rue de la Mairie / 05 65 66 48 26
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
De 9h à 12h

ÉCOLE JEAN CARBONEL

4 route de Laussac / 05 65 66 17 69

PHARMACIE

10 route de Laussac / 05 65 66 18 83
Lundi de 14h30 à 19h
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de
14h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRONDELS

5 rue de la Mairie
Vendredi de 10h à 12h

MAISON DE SANTÉ DU CARLADEZ

12 route de Laussac / 05 65 66 02 31
Dr Christophe ALAZARD

FRANCE SERVICES AUBRAC CARLADEZ VIADÈNE

2 rue de Samayou - 12600 Mur-de-Barrez
Sylvie RANVIER / 06 31 92 36 32
Lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE / Rénov'Occitanie

Sylvain KURIATA / 06 72 26 49 60
eie48@orange.fr

GENDARMERIE / 17

CENTRE DE SECOURS / 18

À votre service

SPAR

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Dimanche de 8h à 12h
05 65 66 21 29

CHEZ JULIETTE

Café • Pompes à essence
05 65 66 15 88

COIFFEUR - ESPACE BEAUTÉ

Jeudi - vendredi - samedi matin sur RDV
05 65 66 08 55

LES HIRONDELLES

Bar • Tabac • Restaurant • FDJ
09 87 17 56 83

COOPÉRATIVE FROMAGÈRE DE THÉRONDELS

Vendredi et samedi de 9h à 12h
05 65 44 24 32

MAISON DE LA BONNE VIE

Chambres et table d'hôtes
07 71 83 16 38
www.maisondelabonnevie.fr

BASALTURE

Chambres et table d'hôtes
05 65 48 60 87
www.basalture.fr

LA SOURCE

Camping
05 65 66 05 62
info@camping-la-source.com

L'ANNEXE LA SOURCE

Restaurant
05 65 66 60 40

LE CHALET DU LAC

Café • Bar • Restaurant
05 65 66 04 58

*Laissez-moi
vous conter
l'histoire
des 3 Nicole*



*C'est en l'an 2009 que naquit l'idée
de créer un lieu où les amateurs
de livres pourraient accéder à toutes
sortes d'ouvrages.*

*La municipalité ayant entendu cette
requête, elle se rapprocha des
bibliothèques des contrées alentours
telles que Saint-Chély-d'Aubrac et
Mur-de-Barrez.*

*Après moult recherches, l'attribution
d'un local et d'un budget permettant
la formation des Nicole et l'achat
d'ouvrages, cette belle aventure put
voir le jour.*



*Quinze années ont passé et
les Nicole sont toujours là,
prêtes à accueillir les badauds
en quête d'évasion mais aussi
les petits écoliers venus découvrir
les joies de la lecture.*

*C'est au mois de mai qu'une
fête fût donnée par la
municipalité afin de remercier
ces trois drôles de dames
présentes tous les vendredis
matins depuis 15 ans.*



Naissance enregistrée en Mairie



Marceau SOULENQ

Né le 29 décembre 2024,

Fils de Julie TENNEVIN et Romain SOULENQ.



Mariage enregistré en Mairie

Fannie TUAILLON et Émilien SOULENQ

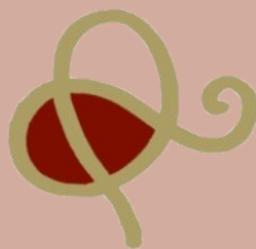
Le 3 août 2024.



Décès enregistrés et transcrits en Mairie

POULHÈS Roger, Antoine - décédé le 2 octobre 2024.

DUPONT (BIGOT) Catherine, Josette - décédée le 9 décembre 2024.



Thérondels

CARLADEZ - AVEYRON



Mairie de Thérondels

5 rue de la Mairie

12600 Thérondels

Tél : 05 65 66 02 62

Mél : accueil-mairie@therondels.fr

www.therondelsencarladez.fr

Nous remercions



Jean-Yves FRÈCHE

*pour les précieux documents
transmis, ainsi que pour ses
reportages sur notre village
tout au long de l'année.*